

se ravivait encore quant il fallut répondre à de nouveaux adversaires. Une attaque d'apoplexie qui donna de graves inquiétudes à ses amis, vint suspendre ses travaux, et nous n'avons plus de lui, depuis ce moment, qu'une dernière réponse à une dernière agression. Nous retrouvons dans cet écrit la même logique, la même lucidité que nous avons signalées dans toutes les autres, et de plus une espèce d'exaltation, qui semble lui donner une intuition prophétique du triomphe prochain de sa cause. Quelques mois après, il expirait à Bourbonne-les-Bains, recueilli et soigné en frère, en ami, par le digne médecin de ces thermes.

Son testament, modèle de simplicité et de grandeur, rappelle les temps antiques ; il y révèle sa pauvreté, tous les services qu'il a reçus, le bien qu'il croit avoir fait à son pays, et, plein de confiance dans la reconnaissance nationale, c'est à l'Etat qu'il lègue l'acquittement de ses dettes. Il rend dépositaires de ses manuscrits deux de ses amis, ses collègues à l'Académie de médecine (1), qu'il charge de les mettre en ordre et de les publier. Ses dernières intentions seront exécutées, nous n'en doutons pas, et sa tâche sera accomplie. Toutes les vérités sont comme les fruits : il faut qu'elles mûrissent. Chervin est mort, le triomphe de son opinion n'est peut-être pas éloigné. Lorsque le temps l'aura proclamé, qu'on se rappelle au moins celui qui s'est dévoué à cette œuvre, et que la gloire de cette découverte, à laquelle il a consacré toute une vie de labeur et de sacrifice, serve d'auréole à la mémoire de Chervin.

ROUGIER.

(1) MM. Réveillé-Parise et Londe.